

LE PETIT JOURNAL DE
SAINT-MICHEL

DANS CE NUMÉRO

infos du conseil municipal
le petit Journal 2020-2026
informations sur les élections
la vie associative
infos pratiques

ÉDITO

C'est un abbé de Saint Germain des Prés qui utilise au IX^{ème} siècle le mot « maior » pour désigner celui qui dirige un domaine. Au XVIII^{ème} siècle le mot « maire » remplace le terme de « maior ». Au cours de la révolution française de 1789, les 44 000 municipalités sont créées en remplacement des paroisses et à leur tête un maire et des conseillers élus. Les seuls électeurs sont ceux qui payent un impôt au moins égal à 3 jours de travail. Pour être élu, il faut être encore plus aisé et payer un impôt au moins égal à 10 jours de travail. Le maire est élu pour la première fois en février 1790. De 1830 à 1848 les conseillers municipaux sont élus par les hommes de plus de 21 ans et ceux qui ont le plus de revenus. Le maire et son adjoint sont nommés par le Préfet parmi les conseillers. A partir de 1871 c'est le système actuel qui est mis en place, système qui subira des évolutions successives, les deux principales étant le droit de vote des femmes et leur éligibilité en 1944 et le changement de l'âge de la majorité porté à 18 ans en 1974.

FIN DE LA MANDATURE 2020-2026

Nous voici arrivés au terme de ces six années de mandature, qui ont débuté d'une manière particulière puisque les élections municipales ont eu lieu le 15 mars 2020 en pleine période de crise sanitaire liée au COVID (avec un aménagement spécial du bureau de vote), suivies d'une période de confinement.

Il a fallu donc attendre plus de deux mois pour pouvoir installer le nouveau Conseil Municipal et procéder à l'élection du Maire et des Adjoints.

Six années marquées par le départ de certains administrés qui ont déménagé ou nous ont malheureusement quittés trop tôt, mais aussi par la célébration de mariages et des naissances.

Cette mandature aura été consacrée en grande partie aux travaux de rénovation de notre église, dont la dernière tranche a pris fin à l'automne 2025, suivie du lancement des travaux d'aménagement du carrefour sur la RD670.

À la veille des élections municipales (voir nouvelles modalités relatives au scrutin en page 4), nous avons une pensée toute particulière pour les maires de Saint Michel élus au cours des dernières décennies, à savoir Messieurs Jean GAUCHER, Serge RAVAT, Jacques BESSON qui nous ont quittés en cours de mandature, ainsi que Jean-Claude CHADAPEAUD qui a perdu son épouse en ce début d'année.



Jean GAUCHER
de 1989 à 1999



Serge RAVAT
de 1999 à 2011



Jacques BESSON
de 2011 à 2019



JC CHADAPEAUD
de 2019 à 2020

CHANGEMENT DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC EN LED

Dans le cadre du programme de renouvellement de l'éclairage public initié par le Syndicat Intercommunal d'Electrification (SIE du Fronsadais) avant sa dissolution et le SDEEG, tous les luminaires de la commune sont désormais équipés de LED.

UNE BÂCHE À EAU POUR LA DÉFENSE CONTRE L'INCENDIE

Dans le cadre de la Défense Contre l'Incendie, et afin de protéger la zone non courverte en palus, la commune a fait l'acquisition d'une bâche à eau qui vient d'être installée à proximité de l'atelier municipal.

DÉPLACEMENT DE LA BOITE AUX LETTRES

AVANT



APRÈS



Avancée des travaux sur RD 670

AMÉNAGEMENT DU CARREFOUR SUR LA RD 670

L'aménagement de bourg, principal projet de cette mandature, a dû être différé en raison des travaux de restauration de notre église qui se sont avérés obligatoires face à la situation d'urgence.

L'objectif visait à aménager toute la partie du centre bourg, depuis le carrefour de l'agence postale jusqu'à l'église mais nous avons dû procéder par étape en fonction de notre capacité financière et des aides qui nous ont été attribuées.

Cette première tranche de travaux vise à sécuriser le carrefour de l'agence postale communale et de la route départementale 670, afin de limiter la vitesse sur cette grande ligne droite depuis la commune de LA RIVIERE et celle de FRONSAC et permettre aux automobilistes arrivant de la palus d'avoir une meilleure visibilité au niveau de l'ancienne auberge.

Les travaux sont réalisés par l'entreprise CMR (groupe EXEDIA) pour la partie VRD qui a remporté le marché du LOT 1. Ils ont débuté le 19 janvier 2026 avec une semaine de retard sur le planning, et ont pris un peu de retard suite aux périodes d'intempéries de la mi-février (environ 8 jours).

Hormis le revêtement perméable des trottoirs, les travaux du lot VRD devraient s'achever vers le 20 mars prochain. En ce qui concerne les revêtements de trottoirs, leur réalisation pourrait être mi-avril.

Les travaux du paysagiste vont débuter mi-mars et seront effectués par l'entreprise TECHNIVERT, qui a remporté le marché relatif au LOT 2. Cette prestation consiste à la préparation des sols, plantation de massifs de graminés et de vivaces ainsi que la plantation des 3 arbres en cépée (trois branches) d'une hauteur maximum de 2,5 mètres. L'ensemble de ces massifs sera couvert d'une toile et d'un paillage.

La boîte aux lettres a été déplacée sur le mur perpendiculaire à l'entrée de l'agence postale communale afin de permettre un accès direct aux véhicules depuis la place de la mairie. Elle sera fixée définitivement en fin de travaux.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux arrivants sur notre commune et les invitons à venir se présenter en mairie.



LE DISCOURS DU MAIRE



De gauche à droite : Patrick de COURNIAUD, Baudouin de LA RIVIÈRE, Ludivine CAZENAVE, Sylvie PAPON, Jean-Marc DUBOUREAU, Alain JOUBERT et Pascale COLLART DUTILLEUL.

VŒUX DU MAIRE 2026

La cérémonie des vœux a eu lieu le vendredi 17 janvier 2026 en présence des trois adjoints, trois conseillères municipales, et de plusieurs élus communautaires notamment Patrice MURAT, Valérie VIGIER, Laurent GARBUIO, Jean GALAND.

Après le discours de Monsieur le Maire et l'intervention de Monsieur Jean GALAND, les administrés et les élus ont partagé un moment de convivialité autour d'un apéritif dinatoire concocté par Christophe DURAND.

REPAS DES AINÉS

Le 07 février dernier, 55 convives se sont retrouvés autour d'un déjeuner préparé par Coralie BENEITO et animé par la chanteuse Dorothee MOMON.

Les aînés qui n'ont pu être présents au repas ont reçu un petit pot garni de chocolats.



Jane PUICERCUS l'une de nos deux doyennes présente au repas

ÉLECTIONS MUNICIPALES
15 et 22 mars 2026

Allez Voter!

Le mode de scrutin évolue
dans les communes de
- 1 000
habitants




ÉLECTIONS MUNICIPALES
15 et 22 mars 2026

Communes de - 1 000 habitants

Fin du panachage

Il n'est plus possible d'ajouter, de rayer ou de modifier l'ordre de la liste de votre bulletin de vote




ÉLECTIONS MUNICIPALES
15 et 22 mars 2026

Communes de - 1 000 habitants

Scrutin paritaire

Le scrutin est désormais un scrutin de **liste paritaire** (alternance femme/ homme)




ÉLECTIONS MUNICIPALES
15 et 22 mars 2026

Communes de - 1 000 habitants

Listes incomplètes possibles

Les listes peuvent comporter **au maximum deux candidats de moins** que l'effectif légal du conseil municipal




Communes de - 1 000 habitants

Le mode de scrutin évolue

Je vote pour une liste paritaire en choisissant un bulletin de vote.

ATTENTION

Je ne peux plus AJOUTER un ou plusieurs noms

Je ne peux plus MODIFIER l'ordre des noms sur la liste

Je ne peux plus RAYER un ou plusieurs noms

SINON MON BULLETIN SERA **NUL**



ÉLECTIONS MUNICIPALES
15 et 22 mars 2026

1^{er} tour **15 mars**

2^d tour **22 mars**

Allez Voter!



ÉLECTIONS MUNICIPALES

Les élections municipales auront lieu le **dimanche 15 mars** et le **dimanche 22 mars 2026** en cas de second tour.

La loi n° 2025-444 du 21 mai 2025 visant à harmoniser le mode de scrutin aux élections municipales afin de garantir la vitalité démocratique, la cohésion municipale et la parité, a modifié le mode de scrutin dans les communes de moins de 1 000 habitants.

Désormais, les conseillers municipaux sont élus au scrutin proportionnel de liste paritaire à deux tours, sans adjonction ni suppression de noms et sans modification de l'ordre de présentation. Les listes doivent par ailleurs strictement respecter la parité entre les femmes et les hommes.

Les listes peuvent comporter entre 2 candidats de plus et 2 candidats de moins par rapport à l'effectif légal du conseil municipal (soit pour notre commune 13 à 17 candidats).

La loi met fin à la pratique du panachage : tout ajout, suppression ou changement d'ordre des candidats entraîne la nullité du bulletin.

En cas d'absence le jour du ou des scrutins, vous pouvez voter par procuration.

Vous pouvez donner procuration à un mandataire (moyennant d'avoir son numéro national d'électeur) qui n'est pas inscrit sur les listes électorales de votre commune sachant qu'il devra venir voter à votre place dans votre bureau de vote. Vous pouvez effectuer votre demande en vous déplaçant dans un commissariat de police, dans une gendarmerie, au Tribunal d'instance et remplir le formulaire sur place ou télécharger le CERFA n° 14952*03 sur service-public.fr.

Vous pouvez également faire votre demande de procuration en ligne sur le site [Maprocuration.gouv.fr](https://maprocuration.gouv.fr) en remplissant le formulaire de demande et en allant la faire valider dans un commissariat de police ou une gendarmerie.

Les administrés récemment inscrits sur la liste électorale ont du recevoir leur carte d'électeur début mars.

Le bureau de vote sera ouvert de 8 H 00 à 18 H 00. Le dépouillement aura lieu dès la fin du scrutin.

Dans le cas où il n'y aurait pas de second tour, le nouveau conseil municipal devra être installé entre le vendredi 20 et le dimanche 22 mars 2026. En cas de second tour, l'installation du nouveau conseil municipal devra avoir lieu entre le vendredi 27 et le dimanche 29 mars.

Le nouveau maire élu siègera au nouveau conseil communautaire (comme tous ses homologues du canton) à partir du mois d'avril.



FAMILLES ET VIGNE

Une propriété, des générations : l'histoire des liens tissés par la vigne
 Dans nos villages du Fronsadais et dans le bordelais dans son ensemble, certaines propriétés viticoles portent en elles bien plus que des rangs de vigne et des chais. Elles portent l'empreinte de toutes celles et ceux qui y ont travaillé, parfois sur plusieurs décennies, parfois de génération en génération. Ces domaines sont devenus des lieux de vie, de mémoire et de fidélité, où les liens entre propriétaires et personnel se sont construits au fil du temps, dans la confiance et le respect mutuel.

Une communauté au service d'une même terre

Il n'est pas rare, chez nous, qu'une même propriété ait vu passer plusieurs travailleurs de St Michel. Certains y ont fait toute leur carrière, d'autres y ont passé quelques saisons, mais tous ont laissé une trace. La vigne, exigeante et généreuse, a été le point de rencontre de ces parcours individuels.

Cette concentration de vies autour d'un même domaine a créé une véritable communauté de travail. On y retrouvait souvent :

- des couples qui travaillaient ensemble,
- des frères et sœurs qui se retrouvaient dans les rangs,
- des parents qui transmettaient le métier à leurs enfants,
- des voisins qui se soutenaient dans les moments difficiles.

Des liens forts entre propriétaires et personnel.

Dans ces propriétés, les relations n'étaient pas seulement professionnelles. Elles étaient humaines, profondes, parfois presque familiales.

Les propriétaires connaissaient les ouvriers par leur prénom, savaient leurs histoires, leurs forces, leurs fragilités. Ils partageaient les réussites comme les années plus difficiles. Ils savaient qu'un domaine ne vit pas seulement grâce à des bâtiments et des machines, mais grâce aux femmes et aux hommes qui s'y dévouent.

De leur côté, les travailleurs de la vigne et des chais développaient un attachement sincère à la propriété. Ils en connaissaient chaque parcelle, chaque pied capricieux, chaque cuve. Ils en parlaient comme d'un lieu qui faisait partie de leur vie, parfois même de leur identité. Je veux ici rendre hommage à toutes ces personnes dont nombre d'entre elles se reconnaîtront, de part leur travail ou par la mémoire d'un ancêtre lié à la vigne et aux propriétaires de St Michel.

Patrick de COURNUAUD

FAMILLES ET VIGNE (SUITE)

Mais le temps hélas, a fait entrer la vigne dans une nouvelle ère. Les propriétés changent de main et se trouvent acquises par des sociétés non ancrées dans le village et les entreprises de prestation, allant de propriété en propriété, ont remplacé les équipes fidèles du village. Les visages ne sont plus toujours les mêmes, les saisons ne rassemblent plus les mêmes familles, et la continuité humaine qui marquait les domaines s'efface peu à peu ou se trouve en danger dans un temps où le monde viticole est bien « secoué »
 Pourtant, dans le silence des chais et la lumière des vignes, demeure le souvenir de ceux qui ont fait vivre ces terres par leur présence constante. Leur héritage n'est pas perdu : il habite encore les murs, les sols, les vins. Il rappelle que, bien avant les machines et les modèles économiques nouveaux, ce sont des femmes et des hommes qui ont donné et donnent encore à ces propriétés leur âme et leur dignité.



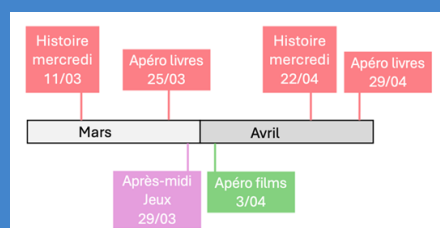
[illegible]



RENCONTRE AVEC HUBERT PROLONGEAU ET DEDICACE DE SON LIVRE



TOUS LES RENDEZ-VOUS



LE COMITÉ DES FÊTES

Une nouvelle séance cinéma est organisée le vendredi 13 mars prochain avec la diffusion du film "En fanfare" sorti sur grand écran fin 2024.

Soirée CINEMA

EN FANFARE

Boissons et douceurs sucrées sur place

Vendredi 13 mars

20h30

Participation de 5€

Salle des fêtes de Saint Michel de Fronsac

LA BIBLIOTHÈQUE INTERCOMMUNALE

Rencontre avec un écrivain

Le 30 janvier, la bibliothèque a invité le journaliste et écrivain Hubert Prolongeau pour présenter son livre *Le dernier chasseur*. 25 personnes sont venues l'écouter.

Natif de Bordeaux et habitant de la Gironde, Hubert Prolongeau voyage beaucoup. Au Groenland, il a fait connaissance avec Julien Caquineau, un Français amateur de sports extrêmes qui s'y est installé après un grave accident. C'est là qu'il a commencé une nouvelle vie en devenant chasseur de phoques. Le reporter a accompagné l'aventurier dans ses expéditions en menant avec lui une existence rude au plus près de la nature. Le livre est né de cette rencontre.

La soirée s'est achevée par une séance de dédicaces suivie d'une collation.

Lire Élire arrive à St Michel

5 bibliothèques du Fronsadais dont celle de Saint-Michel s'associent pour proposer en réseau un événement Lire Élire à l'initiative de la bibliothèque départementale.

Ce dispositif s'adresse à tous les habitants âgés de 6 à 106 ans afin de favoriser la lecture et d'éduquer à la citoyenneté.

L'opération Lire Élire poursuit plusieurs objectifs :

- accompagner la découverte et la lecture de l'image
- encourager le développement de l'esprit critique
- sensibiliser les jeunes à la citoyenneté avec l'organisation d'un vote en conditions réelles (isoloir, urne, dépouillement)
- permettre à toutes et tous de s'exprimer et d'échanger autour des livres
- faciliter la mise en œuvre d'une action culturelle dans les bibliothèques
- créer une communauté à l'échelle de la Gironde

15 livres (où l'image prédomine) choisis par le comité de lecture départemental seront proposés en 5 catégories de 3 livres. Chaque catégorie correspond à un créneau d'âge ou de niveau de lecture et seule la dernière est destinée aux plus de 16 ans,

Les volontaires devront s'inscrire pour participer et le but sera de lire les 3 livres d'une même catégorie pour élire son préféré.

Pour donner une dimension multiculturelle, la bibliothèque devra proposer

- 1 ou 2 ateliers en rapport avec 1 ou 2 livres
- une représentation théâtrale donnée par une troupe sélectionnée par la BDP

L'avantage de travailler en réseau permettra aux inscrits de notre bibliothèque d'assister aux ateliers proposés par les autres bibliothèques à savoir Asques, La Lande-de-Fronsac, Saint-Romain-la-Virvée et Vérac.

Cet événement se déroulera d'avril à octobre et les modalités seront précisées dès que nous aurons participé à la journée de lancement à Saint-Médard-en-Jalles le vendredi 6 mars.

Nous espérons vous accueillir nombreux pour cette 1ère édition dans notre commune.

Les autres animations

2 Apéros livres (environ 10 livres présentés à chaque fois) et 2 Apéros films (3 films évoqués à chaque séance) ont eu lieu en décembre 2025 et janvier 2026. Un nouvel événement de chaque type est prévu pour février.

Horaires d'ouverture : lundi de 14h à 17h et mercredi de 16h à 18h



Photos de Pascale COLLART DUTILLEUL

COUP DE CŒUR D'UNE ÉLUE

Un instant suspendu, comme un rêve sur nos vignes

Samedi 11 octobre, vers 9h30, en allant ouvrir les volets d'une chambre, nous avons vu de la fenêtre un spectacle totalement inattendu : lentement, doucement, une montgolfière a surgi au-dessus de nos coteaux.

Nous avons couru dans les vignes pour profiter au plus près de ce moment. C'était très émouvant. Sous un ciel éclatant, éclairé par le soleil, son ballon bleu, jaune et rouge glissait délicatement dans l'air frais du matin. C'était un tableau d'une rare poésie.

On s'inquiétait un peu, il fallait éviter les grands arbres et la ligne de moyenne tension ... On a vu la montgolfière disparaître derrière notre platane centenaire, puis se diriger avec lenteur vers une petite parcelle sans vigne à l'arrière de notre bambouseraie.

Avec une grande précision, la montgolfière a entamé sa phase d'atterrissage et s'est posée dans un espace qui nous paraissait minuscule par rapport à sa taille de géante.

Près du sol, une personne a sauté de la montgolfière et Xavier est allé l'aider pour maintenir la nacelle en attendant l'arrivée de la camionnette.

Quand elle a été bien arrimée, une dizaine de passagers sont descendus de la nacelle. Et tout le monde a aidé pour faire descendre le ballon, le vider de son air et le plier. Nous étions très émus et j'ai pu donner à l'équipage les photos et la vidéo de leur passage chez nous.

Dans nos paysages magnifiques, la magie a surgi, sans prévenir, au-dessus de nos vignes. Un instant suspendu, offert à tous, comme un souffle de rêve dans le quotidien.

Pascale Collart Dutilleul



ÉTAT-CIVIL

Mariage

Nadir BOUIDDER et Omayma
EL MESSAOUDI le
14/02/2026

Décès

Françoise BELLEFAYE épouse
AROIX le 09/01/2026

Jocelyne BÉGUÉ épouse
CHADAPEAUD le 28/01/2026

BIEN VIVRE À SAINT MICHEL

SMICVAL : CHANGEMENT PÉRIODE ÉTÉ / HIVER

Le SMICVAL fait évoluer les périodes d'ouverture des pôles de recyclages :

PÉRIODE D'ÉTÉ :

AVANT : du 1er mars au 31 octobre
MAINTENANT : du 1er avril au 30 septembre
Horaires inchangés : 9h - 12h / 14h - 18h



PÉRIODE D'HIVER :

AVANT : du 2 novembre au 28/29 février
MAINTENANT : du 1er octobre au 31 mars
Horaires inchangés : de 9h - 12h / 13h - 17h

Pour toute information, vous pouvez contacter le SMICVAL au 05 57 84 74 00
Mail : contact@smicval.fr
Site : www.smicval.fr vous renseigne aussi.

FRANCE RÉNOV : SERVICE PUBLIC DE LA RÉNOVATION DE L'HABITAT

La Communauté de communes (CDC) du Fronsadais développe son service public de la rénovation de l'habitat. Fort de sa première expérience avec la plateforme de la rénovation énergétique, la CDC souhaite poursuivre les efforts engagés pour la rénovation de l'habitat privé via la mise en place d'un guichet unique.

L'objectif vise à sensibiliser, informer et accompagner les particuliers (tous types de ressources, tous types de statuts d'occupation) sur la rénovation de leurs logements du parc privé.

SOLIHA (SOLidaire pour l'Habitat) Terres-Océan est le prestataire technique de ce dispositif pour le types de travaux suivants :

- Réaliser des économies d'énergie en effectuant des travaux d'isolation, de menuiseries, de chauffage, de ventilation,
- Favoriser le maintien à domicile en adaptant les logements pour faire face aux difficultés d'accessibilité des personnes âgées et aux personnes en situation de handicap
- Assurer un meilleur confort de vie en favorisant la remise en état d'un logement devenu vétuste
- Développer l'offre de logements locatifs privés en aidant les propriétaires bailleurs à réhabiliter leur patrimoine et à remettre en location des logements vacants.
- Accompagner les copropriétaires dans leur projet de rénovation en leur donnant les clés de compréhension des étapes et des dispositifs existants.

Vous pouvez contacter le prestataire SOLIHA au 05.56.33.88.70 ou par mail à l'adresse infoenergie33@solihha.fr pour bénéficier d'un accompagnement gratuit.

Des permanences ont également lieu à la Communauté de Communes du Fronsadais le 2^{ème} lundi matin de chaque mois (sur rendez-vous uniquement).



LES DÉMARCHES POUR LES JEUNES

RECENSEMENT filles & garçons à 16 ans

Pensez à effectuer votre recensement dès vos 16 ans en vous rendant en mairie (avec livret de famille et carte d'identité/passeport) ou sur www.service-public.fr pour réaliser votre Journée de Citoyenneté (JDC) et votre inscription d'office sur la liste électorale à vos 18 ans. Elle conditionne votre inscription au permis de conduire et aux examens scolaires.



LES DÉMARCHES TOUT PUBLIC

PLIE DU LIBOURNAIS

À la recherche d'un emploi ?

L'association PLIE du Libournais vous propose un accompagnement gratuit et personnalisé pour votre recherche d'emploi de proximité, votre formation, votre reconversion ou votre projet d'entreprise.

www.plielibournais.fr
05 57 51 56 67

Cofinancé par l'Union européenne
Ne pas jeter sur la voie publique - Imprimé par nos soins

Besoin de recruter !

Entreprises et TPE
Optimisez vos recrutements et favorisez l'emploi local !

L'association PLIE du Libournais vous accompagne dans votre recrutement et répond à vos questions. Profitez de conseils gratuits et personnalisés en RH.

www.plielibournais.fr
05 57 51 56 67

Cofinancé par l'Union européenne
Ne pas jeter sur la voie publique - Imprimé par nos soins

Nouvelles cartes d'identité

Les demandes de Carte Nationale d'Identité ne peuvent plus être effectuées à la mairie de St-Michel-de-Fronsac. Il faut désormais prendre rendez-vous (un par personne), comme pour les passeports, dans une commune équipée d'une station d'enregistrement (Libourne, Saint-André-de-Cubzac, Coutras, St Denis de Pile ...) et réaliser une pré-demande en ligne sur <http://www.ants.gouv.fr>

Depuis le 02/08/2021, une Carte Nationale d'Identité électronique (CNIE) est délivrée. Les Cartes actuelles resteront valables pour les dernières émises, jusqu'en 2031.



Répertoire Electoral Unique (REU)

L'inscription sur les listes électorales s'étant généralisée, chaque citoyen, quelle que soit sa commune de domiciliation, peut s'inscrire directement par internet sur le site service-public.fr. De plus, chaque électeur peut interroger sa situation électorale (ISE) directement en ligne via le lien : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

Administration et formulaires

Le site service-public.fr, portail de l'administration, vous permet d'accéder à des informations fiables et d'effectuer en ligne différentes démarches administratives

MAIRIE

Ouverture au public les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 12h00.

Tél : 05.57.24.98.23

e-mail :

mairie.stmicheldefronsac@orange.fr

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Ouverture du lundi au vendredi de 14h00 à 18h00 et le samedi de 9h15 à 12h00.

Tél : 05.57.24.97.55

e-mail :

ap.saint-michel-ap@laposte.fr

ÉCOLE

Horaires de classe : de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30
Garderie de 7 h 00 à 9 h 00 et de 16 h 30 à 18 h 30.

Pour tout renseignement :

Tél : 05.57.24.95.72

e-mail :

E.StMichelDeFronsac@ac-bordeaux.fr

BIBLIOTHÈQUE

Ouverture le lundi de 14 h à 17 h et le mercredi de 16 h à 18 h.

Tél : 05.57.24.04.39

Contacts : 06.37.51.07.05 (Marie) ou 06.13.89.91.92 (Pascale)

e-mail : bibliotheque-st-michel-fronsac@orange.fr

ÉGLISE

Ouverture les mardis et jeudis de 10 h à 17 h

LA BOULE ST MICHELAISE

Calendrier des concours 2026
organisés à St Michel de Fronsac :

Concours amicaux

- samedi 14/03 (doublettes)
- samedi 23/05 (doublettes)
- samedi 05/09 (doublettes)
- samedi 19/09 (doublettes)

Concours officiels

- Dimanche 15/03 (triplettes)
- Dimanche 24/05 (doublettes)
- Dimanche 06/09 (doublettes)
- Dimanche 20/09 (tête à tête)

N'hésitez pas à contacter le
Président Mr VIGIER pour tout
renseignement au 06.42.57.33.34

SOS MÉDECINS

SOS Médecins à Saint-André-de-
Cubzac : 05.56.48.75.59 à partir
de 20 H 00.

MÉDECINS DE GARDE

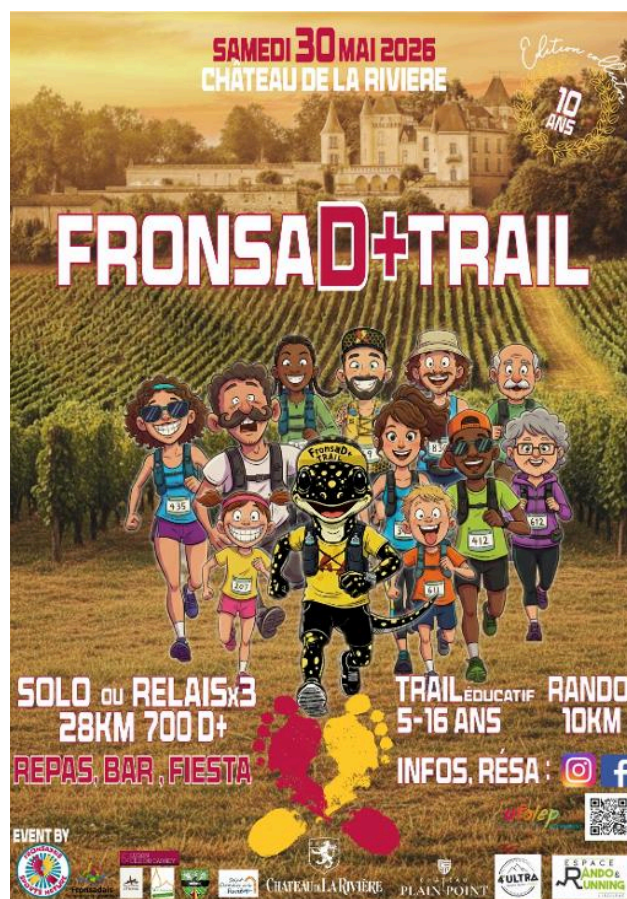
ADECLIM-CSU à Libourne :
de 20h00 à 23h00 la semaine,
de 14h00 à 23h00 le samedi
de 10h00 à 23h00 le dimanche.
2, place de l'Epinette. 05.57.51.66.90

Maison médicale de garde dans
l'enceinte de l'hôpital Robert Boulin
(entrée des urgences)
du lundi au vendredi de 20 H à minuit,
samedi de 12 H à minuit,
dimanches et jours fériés de 8 H à
minuit (permanence assurée par des
généralistes de ville - règlement en
espèces ou par chèque).

NUMÉROS D'URGENCE

POMPIERS : 18
GENDARMERIE : 17
SAMU : 15
APPEL EUROPÉEN : 112
CONTRE LES VIOLENCES : 3919
ENFANCE EN DANGER : 119

DES RENDEZ-VOUS SPORTIFS





Téléphone
07 69 08 06 62 ou 06 79 16 26 86
Email
contact@ronde-des-vignobles-fronsadais.fr



Avec un
escape game

Randonnée
pédestre

13 et 14
juin 2026

Allure libre
Parcours de 6 à 64 km
Départ d'une des 8 étapes
Départ entre 7h et 10h
Convoyage en bus pour retour



Inscriptions à partir
du 10 janvier 2026

Comité de rédaction : l'Equipe municipale
Conception graphique : P. COLLART DUTILLEUL, V. MONCEL GAUCHER.